

NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distribution
GENERALE

E/CN.12/247

6 juin 1951

FRANCAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Quatrieme session
Mexico, D. F.
Point 7 de l'ordre du jour

CENTRE LATINO AMERICAIN DE FORMATION EN VUE DE LA
PLANIFICATION AGRICOLE

Chili: Projet de Resolution

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE,

1) PRENDE ACTE avec satisfaction du rapport l'informant que le Gouvernement du Chili, l'Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Commission Economique pour l'Amérique latine et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement on pris des dispositions en vue de l'établissement, a Santiago du Chili, en septembre 1951, d'un Centre Latino-américain de formation en vue de la planification agricole;

2) CONSIDERE qu'il est particulièrement important que les pays d'Amérique latine procèdent à l'analyse technique des plans de développement agricole et établissent un ordre de priorités parmi ces plans, dans le cadre de leur programme national de développement économique, et pour ces motifs

3) PRIE les gouvernements de prendre en consideration l'occasion que leur offre ce Centre de formation pour

/perfectionner
E/CN.12/247.

perfectionner leurs techniques nationales, et d'envoyer au Centre des personnes dûment qualifiées et autorisées, afin que l'effort de leur spécialisation dans l'analyse des projets de développement agricole puisse s'intégrer efficacement et être utilisé dans les organismes nationaux de planification et de développement.